

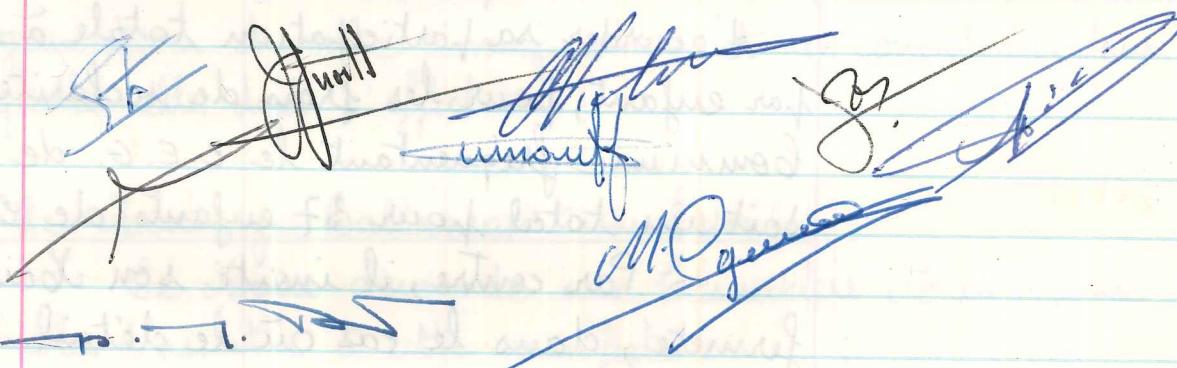
- Lettre de la Boulangerie Parisienne, demandant si rien ne s'oppose à la création d'une Supérette, dans le centre commercial de la voie nouvelle:

Le Conseil ne présente aucune objection.

- Remerciements:

Le Conseil prend note des remerciements de Monsieur Jean-Louis Garnet, à qui la troisième médaille de la Ville a été attribuée à l'unanimité, après une consultation par écrit de chacun des membres du Conseil Municipal.

La séance est levée à 20¹⁵.



Séance du Conseil Municipal du 23 Juin 1967

Le vingt trois juin mil neuf cent soixante sept à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de Dennevy, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Dennevy en séance extraordinaire, sous la Présidence de son Maire.

Etaient présents: M. Robert Maire, Judith Adjoint, Violette, Roy, Bouet, Gouant, Nice, Goudy, Blaugenet, Legrard, Tiroflet, Hbot.

Excusés: M. M. Gilbert, Gilles

Pouvoirs: M. Rabier à M. Robert
M. Baulieu à M. Judith
M. Dhont à M. Hbot.

1^o - Construction du nouveau groupe scolaire

I - Après avoir entendu le rapport de la réunion qui s'est tenue le 10 Juin avec Monsieur Jourven Architecte,

si rien
le centre

Prefecture de l'Essonne
Direction de l'Administration communale
1^{er} Bureau
N° 05968
VU
Corbeil-Essonnes, le 24 Août 1967
Pour le Préfet
Le Directeur de Cabinet
signé: illisible

Monsieur Jacquette Ingénieur des Ponts et Chaussées,
Messieurs Bassid, Brevot, Galaguna de la Société GEEP,
Le Conseil Municipal décide:

- que les eaux en provenance du nouveau groupe franchiront l'Aqueduc de la Vanne et du Loing, ainsi que sa zone de protection
- il charge son Maire de confier le travail de la canalisation de franchissement à la Ville de Paris, tout au long de la portion réservée.
- il approuve le plan présenté et dit que le franchissement sera pris sur les fonds libres dont il dispose.

Prefecture de l'Essonne
Direction de l'Administration communale
1^{er} Bureau
N° 05971
VU
Corbeil-Essonnes, le 24 Août 1967
Pour le Préfet
Le Directeur de Cabinet
signé: illisible

II - Le Conseil Municipal décide de confier aux Ponts et Chaussées, la charge d'assurer l'assainissement à partir de la zone de protection jusqu'au collecteur existant actuellement carrefour du Clos Renault, en intégrant ce supplément de travail au plan d'assainissement en cours.

Prefecture de l'Essonne
Direction de l'Administration communale
1^{er} Bureau
N° 05970
VU
Corbeil-Essonnes, le 24 Août 1967
Pour le Préfet
Le Directeur de Cabinet
signé: illisible

III - Le Conseil Municipal maintient la charge d'amener les eaux depuis les bâtiments jusqu'à la zone de protection, à la Société GEEP adjudicataire.

Prefecture de l'Essonne
Direction de l'Administration communale
1^{er} Bureau
N° 05969
VU
Corbeil-Essonnes, le 24 Août 1967
Pour le Préfet
Le Directeur de Cabinet
signé: illisible

IV - Le Conseil Municipal

- charge son Maire de passer toutes conventions et d'approver tous marchés avec la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage concessionnaire, pour l'amener d'une conduite d'eau depuis le point le plus proche (Clos Renault) jusqu'à l'école.
- décide de prendre la dépense sur les fonds libres

V - Le Conseil Municipal n'émet aucune objection et approuve le programme d'achat de mobilier scolaire, pour la rentrée 1967 et décide de prendre les sommes nécessaires sur les fonds libres.

VI - Le Conseil Municipal

- prend connaissance, avec satisfaction, de la lettre d'ouverture du chantier du 19 Juin.
- accepte de fixer la prise d'effet des délais

contractuels : le 19 Juin 1967

3°- Fêtes de la Saint-Pierre et du 14 Juillet

Le Conseil Municipal autorise son Maire à passer commande d'affiches

5°- Chemin de la Manufacture

Après avoir pris connaissance de la lettre de Monsieur Beeog et de celle de Monsieur Bertrand, le Conseil demande le statu quo.

4°- Garderie Municipale

Le Conseil prend connaissance du rapport présenté, sur le fonctionnement de cette garderie.

5°- Rapport de Monsieur Violette, en l'absence de M. Gilbert

MC P.B.
x Volograd, ancien membre
MT AV B.P. R.D.
nos amis russes.
GMT M.P. S.M. B.P.
T en compagnie de mes
Dhaut, Legrand, Hor, nice
Loret, Cuvant, Chauvet,
Tiaufet, et de mon gérant
maire adjoint.

Monsieur Violette rappelle le plaisir qu'il a éprouvé, en recevant le Maire de Stalingrad, en compagnie du premier secrétaire de l'Ambassade de l'U.R.S.S., lors de la visite qu'ils ont faite au CERNUR.

Le Conseil charge son Maire de remercier le Maire de Stalingrad qui a bien voulu laisser en souvenir, deux livres sur sa Ville.

6°- Rapport de Monsieur Judith,

sur sa participation avec Monsieur Robert, aux 8èmes Etats Généraux des Communes d'Europe à Berlin.

7°- Centenaire de la Fanfare

Prefecture de l'Estomme
Direction de l'Administration
Communale 15 Bureau
N° 04187 du
Corbeil-Essonnes le 10 Juillet 1967
Le Président
Pour le Président et ses délégués
Le Directeur de l'Administration
Communale
qui: illisible

Le Conseil Municipal autorise le Maire à régler les 151,50 francs qui correspondent aux droits d'auteurs, pour cette manifestation.

8°- Terrain de Sports:

Le Conseil décide de la création d'une commission

12

spécialisée pour l'étude de l'aménagement futur d'un terrain de sports et il désigne en plus du Maire, Messieurs Judith, Changenet et Goudy, étant entendu que par ailleurs, le Maire désignera un représentant de l'Amicale Bouliste du Football, du Tennis, de l'Athlétisme.

9° - Aménagement de la Mairie

Le Maire fait part au Conseil, des difficultés qu'il rencontre dans l'établissement du compte-prorata avec Monsieur Rameau architecte.

Le Conseil approuve la fermeté du Maire à cette occasion.

10° - Cimetière

Monsieur Violette fait un compte-rendu sur les travaux exécutés par les employés communaux dans le cimetière.

11° - O.R.T.F.

Le Maire fait savoir que le lundi 3 juillet, Benney passera sur France-Inter (280m) à 18h30, dans l'Emission "Ibid à ...".

12° - Anciens

Monsieur Hot annonce la sortie des anciens, fixée au 23 juillet.

13° - Syndicat Intercommunal d'enlèvement des Ordures ménagères de Juvisy

Le Conseil approuve l'entrée de la commune de Boissise à ce Syndicat.

14° - Blocher

Le Maire donne lecture d'une lettre d'Hubchez et Compagnie, qui s'occupe de l'entretien des sommieres et qui se plaint des travaux effectués par un concurrent.

lors du changement de cloche.

15°. Lettre de Madame Demichel

Le Conseil dit que Madame Demichel ayant payé la moitié des stores, elle pourra emporter les 2 stores qui lui appartiennent, ou les céder à son successeur.

16°. Distribution des Prise, à Ormoy

Le Conseil délégué M.M. Ghout, Goudy, Nice.

17°. Attribution d'appartement

Après avoir pris connaissance de la lettre de Madame Clément, le Conseil décide de l'inscrire en priorité sur la liste d'urgence.

18°. Taxe

Prefecture de l'Orne
Direction de l'Administration
communale - 2^e bureau
vu et approuvé
Corbeil. Essonnes, le 10 juillet 1947
Le Présid. Pour le Présid.
Le Secrétaire Général signé
M. Lhuillier

^{0 1845}
Compte tenu des difficultés, et à titre tout à fait exceptionnel, pour la deuxième tranche de 51 logements supplémentaires en construction, à la Résidence du Bel-Air, le Conseil ramène en faveur de la Société Rivaud, le montant de la Taxe, initialement fixée à 3.000 francs, à 1.160 francs par appartement, soit un total de 35.960 francs.

19°. Déclassement du Sentier rural n°29

Le Conseil émet un avis favorable sur ce déclassement et autorise la Société Rivaud à traiter les 2 mètres de large de ce sentier en espaces verts, afin que cet endroit ne devienne pas mal entretenu.

Le Conseil accepte, Madame Bourdier, se désistant, de vendre à M. Papillon la portion du sentier en bordure de sa propriété. Il demande qu'une prise soit proposée par un Expert.

20°. Demande de classement de la voie nouvelle.

Le Conseil approuve le rapport présenté donnant un

M. P.B.
L'avis ayant été pris
M. P.B.
M. P.B.
des mots rayer : -
M. P.B.
M. P.B.
M. P.B.
M. P.B.

avis favorable au classement de la voie nouvelle dans la voirie communale.

21^e - Usine Decauville

Plus de 30 administrés travaillent dans cette usine, le Conseil se préoccupe des difficultés que cet Etablissement connaît et des menaces de licenciement qui pesent sur le personnel.

Il charge son Maire d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour que la situation de cet établissement soit revue, car dans le moment où l'on implante de nouvelles usines il paraît étonnant que l'on ne fasse pas tout pour maintenir celles qui sont en place.

22^e - Questions diverses

- Monsieur Girouflet demande que le bureau constitué à l'occasion de la zone pavillonnaire se réunisse.

Il se préoccupe de la situation des enfants Beucher qui ne partiront pas en colonie de vacances. Le Maire réunira, courant juillet, le bureau et interviendra auprès de l'Assistante Sociale, pour le cas de Madame Beucher.

- Monsieur Judith présente un rapport tendant à l'acquisition de nouvelles pièces en porcelaine de Kernevy. Le Conseil accepte et décide de les payer sur les fonds libres.

- Monsieur Bumant aimerait connaître les perspectives du nouveau forage. Le Maire répond qu'il posera la question au Génie Rural.

- Monsieur Hot demande que l'on veuille bien améliorer la rue des Châtriers. Les travaux sont prévus prochainement.

- Monsieur Legrand attire l'attention sur le chemin de la Manufacture.

- Monsieur Goudy demande à ce que les prochains H.L.M. aient des rez-de-chaussées réservés aux

personnes âgées.

Finalement.

J.M. G. G.
P.M. M.T.
P.P.

La séance est levée à 0⁴ 13.

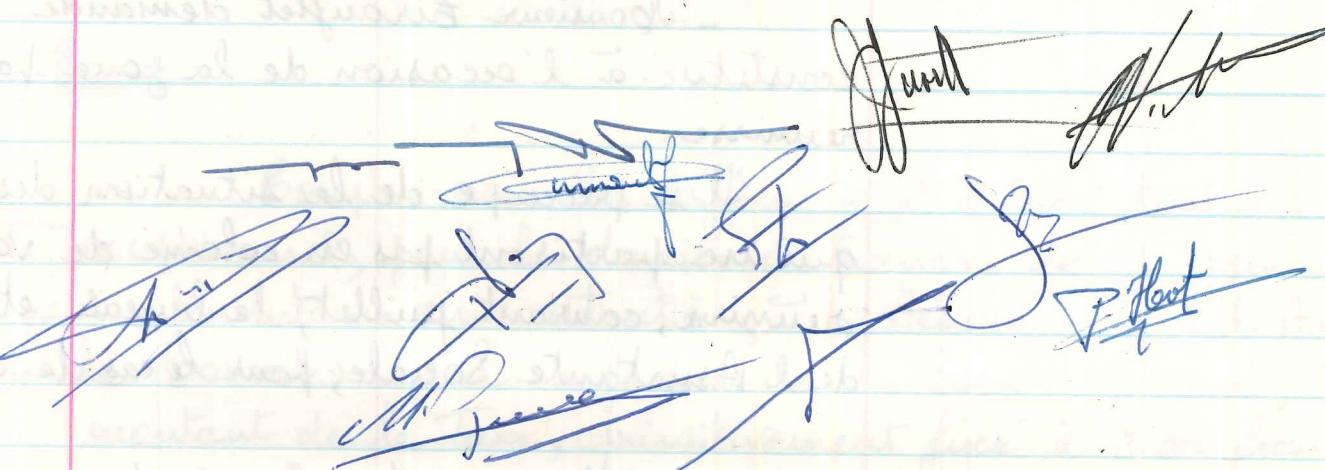
Association de la Chasse Communale

Monsieur Bumant fait part au Conseil des propositions qu'il a reçues tendant à sous-louer à la chasse communale un territoire de 300 ha environ. Après différentes réunions dont une en mairie en présence du Maire et des conseils d'Administration de la société et compte tenu des points suivants : - territoire non situé sur la commune de Menneycy
- défaut de bail de sous-location
- charges excessives

décide de ne pas donner suite à ce projet.

Le Maire assure le Président de la Société de chasse de ses efforts auprès des propriétaires restants pour donner un territoire valable sur la commune. Le Conseil unanime se rend à cette proposition.

La séance se termine à 0⁴ 12



Séance du Conseil Municipal du 4 Juillet 1967

Le quatre juillet mil neuf cent soixante sept à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de Menneycy, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance extraordinaire, sous la Présidence de son Maire.

Etaient présents: Mr. Robert Maire, Judith Adjoint, Violette Roy, Bouet, Bumant, Nice, Goudy, Begrand, Brouillet, Flot, Rabier, Dhont, filles.

Excusé: Mr. Gilbert

Pouvoirs: Mr. Brangaud à Mr. Robert